

PROJET PEDAGOGIQUE

Centre de loisirs de Caylus

2026

3-13 ans

2 rue du Tour de Ronde

82160 Caylus

PRÉAMBULE

La loi du 17 juillet 2001 définit les Accueils Collectifs à Caractère Éducatif de Mineurs (ACM) comme des espaces d'une importance majeure dans notre pays, porteurs d'une double dimension sociale et éducative.

La dimension sociale L'accueil éducatif des enfants et des adolescents pendant leur temps libre désigne tout le temps où l'enfant est placé "sous la responsabilité d'une institution éducative locale autre que l'école ou la famille". C'est au "représentant de l'État dans le département qu'est confiée la protection des mineurs accueillis à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs".*

** Ouverts au plus grand nombre, ces accueils éducatifs contribuent aux dynamiques qui visent à éviter les inégalités pendant les temps libres des enfants et des adolescents. En cela, ils concourent à la cohésion sociale.*

La dimension éducative Les ACM constituent une source d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté, complémentaire de celle de la famille et de l'école. Ils répondent aux besoins liés au développement physique, affectif, cognitif et social des enfants et des adolescents. Les ACM sont, avant tout, des lieux de détente, de divertissement, de délassement et de découverte pour les enfants et les adolescents accueillis. Ils contribuent à une mission générale de prévention. Les propositions d'activités ludiques et attractives offrent des réponses à leurs attentes et leurs envies de découvertes, de partages, de relations, de création de projets conçus en groupe. Ces activités sont les supports des objectifs éducatifs définis par l'organisateur. En cohérence avec le projet éducatif défini par l'intercommunalité, l'équipe d'animation a élaboré ce projet pédagogique ayant pour objectif principal d'offrir un accueil ludique à partir de 3 ans en veillant à la sécurité physique et morale et en respectant l'individualité et le rythme de chaque enfant accueilli.

Le centre de loisirs permettra avant tout aux enfants de se rencontrer et de partager des expériences nouvelles et enrichissantes dans une atmosphère conviviale, hors du contexte scolaire et familial.

LES LOCAUX

La commune de Caylus met à la disposition du nouveau centre de Loisirs de la CCQRGA, des locaux dédiés, fonctionnels, adaptés et sécurisés pour les enfants.
Les locaux réhabilités en 2025, se situent dans le centre bourg du village de Caylus, 2 rue du Tour de Ronde, ancienne école privée notre dame fermée en 2014.
La situation géographique des locaux est idéale laissant le loisir aux enfants de redécouvrir le village et son patrimoine. Proche de la médiathèque, de la crèche de Caylus, de l'office de tourisme et des associations, il facilitera aussi le partenariat. L'accès au site « classé zone naturelle » du lac de Labarthe (CPIE, centre botanique et écomusée présent sur le site) est à 5 mn à pied, une aubaine pour sensibiliser les enfants à l'environnement :



Description des locaux :

Un espace extérieur :

- **Cour végétalisée** de 56 m 2, qui permettra l'élaboration d'un jardin pédagogique.
- Préau couvert de 98 m 2
- Cour anglaise : 54 m 2
- 1 toilette extérieur et lavabos adaptés : 5.42 m2

Au rez-de-chaussée :

- **Un espace accueil** : 12.8 m2 avec banque d'accueil et accès au visiophone, espace portes mentaux et casiers de rangements adaptés aux enfants, ouvert sur une salle d'activité (77 m2) spécifique aux 6-10 ans mais adaptées aussi aux 3-5 ans pour les temps d'accueils, servant également de salle de restauration (Total : 89.8 m2). *Cette salle est également adaptée à l'âge et au centre d'intérêt des enfants. Avec une base de petit matériel facilitant une mise en place efficace des ateliers*
-**Une cuisine aménagée** : 15.40m2 avec four classique et four de maintien au chaud, refédérateur combiné, lave-vaisselle et rayonnages
- **Un local ménage** : 5 m 2
- 5 toilettes adaptés pour enfants et 2 toilettes adultes : 15.21 m 2

Au premier étage :

- **Salle dédiée aux moins de 6 ans** : 47.70 m2 *où le mobilier est adapté à la taille des enfants, la salle est équipée de matériel pédagogique, de jeux d'imitations (type restaurant, tableau, etc.), de jouets et de jeux de société*
- **Un dortoir** pour 12 enfants de 3-5 ans : 23.85 m2, volets électriques et insonorisation.
- Attenant au dortoir, 2 sanitaires adaptés avec une douche et une toilette séparée pour adultes.

- **Le bureau** pour le personnel :9.36 m2
- **Salle de stockage** et ascenseur pour l'accessibilité entre les niveaux.

La superficie totale à aménager est de 393.85 m2, permettant d'accueillir jusqu'à 48 enfants

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs fonctionne sur les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires sauf vacances de noël. Les animateurs accueillent les enfants de 3 à 11 ans dans les différents lieux prévus ci-dessus.

1-Condiction d'admission et Inscription

Conditions d'admission

Afin de pouvoir inscrire votre enfant à l'une des activités proposées, il faut :

• Que l'enfant soit scolarisé et ait 3 ans
• Avoir rempli les différents dossiers et fourni l'ensemble des documents demandés
• Être à jour de ses paiements

Le dossier d'inscription est composé :

-Photocopie du livret de famille.
-D'une fiche individuelle de renseignements,
- D'une fiche sanitaire de liaison,
-D'une fiche individuelle d'autorisations (transport, sortie, baignade, droit à l'image…)
- Du règlement intérieur signé
- Des documents spécifiques (pass accueil MSA et/ou attestation QF MSA ou CAF, PAI, notification de paiement AEEH, décision du juge en cas de divorce ou séparation, certificat médical pour la pratique de certaines activités, attestation d'aisance aquatique pour certaines activités aquatique…)
- Un justificatif de domicile

L'inscription de l'enfant est effective lorsque le dossier est complet, il devra être renouvelée chaque année.

2-Les tarifs

	TARIFS A LA JOURNEE	
	Une journée AVEC repas	
QF	CCQRGA ou EPCI Conventionnées	HORS CCQRGA
0 à 437 €	6,00	12,00
438 € à 820 €	7,00	13,00
821 € à 950 €	10,00	16,00
951 € à 1099 €	12,00	18,00
Plus de 1100 € ou Non renseigné	14,00	20,00
	Une journée SANS le repas	
QF	CCQRGA ou EPCI Conventionnées	HORS CCQRGA
0 à 437 €	6,00	10,00
438 € à 820 €	6,50	10,50
821 € à 950 €	8,50	12,50
951 € à 1099 €	10,00	14,00
Plus de 1100 € ou Non renseigné	12,00	16,00

	TARIFS A LA 1/2 JOURNEE	
	Une 1/2 journée AVEC repas	
QF	CCQRGA ou EPCI Conventionnées	HORS CCQRGA
0 à 437 €	5,50	7,50
438 € à 820 €	6,50	8,50
821 € à 950 €	7,50	9,50
951 € à 1099 €	9,00	11,00
Plus de 1100 € ou Non renseigné	11,00	13,00

QF	Une 1/2 journée SANS repas	
	CCQRGA ou EPCI Conventionnées	HORS CCQRGA
0 à 437 €	2,50	6,00
438 € à 820 €	3,00	6,50
821 € à 950 €	3,50	7,00
951 € à 1099 €	5,00	8,50
Plus de 1100 € ou Non renseigné	6,50	10,00

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif définit les axes et orientations voulues par la Communauté des Communes QRGA.

Il s'appuie sur 7 objectifs et orientations éducatives :

OBJ 1 : Permettre à tous d'être accueillis dans un environnement favorable à la construction et l'épanouissement des enfants et des jeunes.

• OBJ 2 : Favoriser l'accès à un mode d'accueil adapté aux besoins des usagers.

• OBJ 3 : Prendre en compte le potentiel activités et la richesse des acteurs du territoire dans l'organisation des projets.

• OBJ 4 : Diversifier et valoriser des démarches de projets créatifs et innovants ouverts sur le territoire et l'extérieur.

• OBJ 5 : Rechercher le lien et la complémentarité entre les acteurs du territoire (élus, partenaires éducatifs et financiers).

• OBJ 6 : Favoriser la participation des familles et développer un lien de confiance.

• OBJ 7 : Développer un esprit de citoyenneté en responsabilisant et en favorisant l'implication des enfants et des jeunes.

Le projet éducatif n'est pas figé, il peut évoluer. Les modifications seront soumises à la validation du conseil communautaire.

Le projet éducatif d'un accueil collectif de mineurs est décrit par l'organisateur. Il prend en compte les grandes valeurs éducatives.
Il s'inscrit dans une dimension territoriale qui inclut des communes de départements limitrophes.

Ces objectifs sont formulés à partir des finalités, des valeurs, des choix liés à l'analyse des besoins de territoire, que souhaite promouvoir l'organisateur.

Il présente ses finalités éducatives, c'est-à-dire ce qu'il souhaite concernant l'accueil et l'éducation des enfants de 3 à 17 ans. Il développe ses conceptions éducatives et politiques.

Il précise quel(s) type(s) d'accueil il compte mettre en place et avec quels moyens.

Le projet éducatif est un outil de communication.

En effet, la règlementation précise que les personnes qui assurent la direction ou l'animation d'un de ces accueils prennent connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonction en même temps qu'elles sont informées des moyens matériels et financiers mis à leur disposition.
Il est leur document de référence.

Il renforce les liens entre les élus et les équipes pédagogiques, en permettant l'élaboration, pour chaque accueil, d'un projet pédagogique cohérent avec les intentions éducatives initiales.

Par définition, l'ensemble de l'équipe pédagogique y adhère implicitement et le met en œuvre par le biais de leurs projets pédagogiques.

Document à télécharger sur https://cc-qrga.fr/enfancejeunesse

LE PUBLIC

Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis au centre de loisirs 8H00 à 18H30. Une possibilité d'ouverture à 7h45 sur inscription pour les parents en ayant le besoin est aussi mise en place.

Pour répondre à la demande des familles quant à un besoin de « souplesse », l'accueil se fait à la journée où a la demi-journée avec ou sans repas. De plus, les arrivées et départs se font de façon échelonnée.

Les enfants venant au centre de loisirs le mercredi habitent en très grande majorité à Caylus et dans les 3 villages les plus proches : Puylagarde, Parisot, et Lacapelle-Livron. Quelques enfants issus de villages alentours fréquentent également le centre de loisirs sur les mercredis.

Le public concerné est constitué d'enfant issus de milieux ruraux, qui vont sur les écoles de Parisot et Caylus pour la grande majorité.
Avec une base militaire située à Caylus, de nombreux couples de militaires inscrivent leurs enfants au centre de loisirs sur presque toutes les périodes disponibles que ce soit les mercredis ou pendant les vacances scolaires.

Le groupe d'enfant constitué sur le mercredi est petit : entre 12 et 20 enfants.
Le nombre d'inscrit est plafonné à 20 enfants pour 2 à 3 animateurs avec une assistante de vie et de loisirs (AVL).
C'est un groupe qui a l'habitude d'évoluer avec des maternelles et des élémentaires mélangés lors des temps libres et des activités.

En effet , le faible effectif sur le mercredi permet de regrouper les maternelles et les élémentaires tout en restant attentif aux besoins spécifiques liés à leur âge et leur besoin.
Dans ce contexte, avec un groupe restreint et une tranche d'âge variée allant de 3 à 11ans, une ambiance familiale s'installe sur le centre de loisirs.

Les plus grands prennent plaisir à aider les plus jeunes, favorisant la solidarité et des échanges riches entre les enfants malgré la différence d'âge entre les maternelles et élémentaires.

Les activités sont toutefois la plupart du temps adaptées ou différentes pour les 3-4 ans (petite et moyenne section).

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Les mercredis : l'équipe est constituée de 4 titulaires à l'année.

Nom	Fonction	Diplôme
BEN SADIA Félix	Responsable centre de loisirs	BAFA-BAFD-BPJEPS en cours
GUINET HUGO	Responsable adjoint et animateur	BAFA-BAFD en cours
ASSALIT Audrey	Animatrice	BAFA
BALAT Laurie	Auxiliaire de vie de loisirs (AVL)	BAFA– Diplôme de moniteur éducateur

Les vacances scolaires : l'équipe est constituée de Félix BEN SADIA, titulaire, responsable du centre de loisirs, et de 3 à 4 animateurs vacataires selon les périodes et l'affluence au centre de loisirs.

Selon les besoins, Laurie Balat ou Pierre Vilpoux, tous deux AVL peuvent intervenir sur le centre pour un enfant a besoin spécifique ou soutenir une équipe d'animation si aucun accueil inclusif n'est nécessaire.

Au cours de cette année scolaire, Hugo Guinet, autre membre permanent du service, sera également amené à travailler sur le centre de loisirs de Caylus, en direction, en adjoint ou en tant qu'animateur.

Les animateurs travaillent 9h30 par jour. Leur arrivée se fait de manière échelonnée de 7h45 à 9h30 ainsi que les départs le soir de 17h15 à 18h30.

Une fois par semaine est organisée une réunion d'équipe, à partir de 18h30, afin de faire le point sur la semaine écoulée et s'organiser sur la période à venir. C'est aussi l'occasion de régler les problèmes ayant pu apparaître.

Les animateurs ont le droit de faire des pauses dans la journée en dehors des temps d'activité. Il faudra veiller à ce que chacun puisse en prendre. Il est important de communiquer au sein de l'équipe afin de savoir qui est en pause et surtout de veiller à ce qu'il y ait des adultes avec les enfants.

Les animateurs sont fortement invités à remplir en amont des vacances des fiches d'activités afin de pallier d'éventuelles absences.

La préparation du matériel pour les activités peut se faire soit au moment du temps d'accueil du matin ou du temps calme. Il faut veiller sur ce temps à ce qu'il y ait toujours des animateurs disponibles pour les enfants.

En termes de communication au sein de l'équipe, un tableau est mis en place proche du bureau des animateurs afin d'inscrire les informations importantes (communication à des parents, répartitions au long de la journée, tâches spécifiques, …).

Un soin particulier est apporté au respect des décisions prises au sein de l'équipe éducatives. Ces décisions peuvent bien sûr être modifiées si elles s'avèrent inadéquates en situation particulière. Tout changement doit être communiqué à une personne de la direction.

Les animateurs et le directeur sont responsables de la préparation des fiches sanitaires pour les sorties et les déplacements pour le repas.

LA FORMATION DES STAGIAIRES

Au cours de sa formation, le stagiaire sera amené à prendre conscience de la responsabilité éducative d'un animateur auprès des mineurs et au sein d'une équipe pédagogique. Animer dans un accueil collectif de mineurs (ACM), c'est être en capacité d'assumer des fonctions dans le cadre d'un projet pédagogique dont le directeur d'ACM est garant.

Chaque animateur stagiaire BAFA est rencontré en amont des vacances. C'est l'occasion de présenter la structure, le fonctionnement ainsi que les attentes pour le déroulement du stage.

Le stagiaire a dans un premier temps une période d'observation. Puis progressivement il prend des responsabilités au niveau de la vie quotidienne et de la menée d'activité. Le stagiaire rencontre au moins une fois par semaine le directeur pour faire le point sur la validation de son stage pratique. Une fiche d'auto-évaluation (cf. annexe) sert de base de discussion. Cette fiche est remplie à trois moments au minimum : avant le début du stage, en milieu de stage et en fin de stage.

Un autre outil mis à disposition du stagiaire est une fiche d'activité (cf annexe) lui permettant d'organiser sa préparation d'activité et son déroulement.

La décision de validation de stage est prise par l'équipe de direction et s'appuie sur les 5 fonctions de l'animateur :

1) Assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés.
2) Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique.
3) Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
4) Encadrer et animer des temps de vie quotidienne et les activités.
5) Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

La discussion au moment des rencontres autour de la fiche d'évaluation est aussi déterminante quant à la validation du stage.

LES DIFFERENTES FONCTIONS DANS L'EQUIPE D'ANIMATION

LE ROLE DU DIRECTEUR

- Il est chargée de l'organisation générale de l'accueil (partenaires, familles, communication...).
- Il assure la gestion matérielle, administrative et financière.
- Il est responsable auprès de la SDJES de tout ce qui se passe dans le centre.
- Il est formateur et accompagnateur de l'équipe d'animation.
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants et de l'équipe.
-Il est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail à la directrice enfance et jeunesse du service de la collectivité
- Il a également la « casquette » animateur.

LE ROLE DE L'ANIMATEUR

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus et solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation au rangement avec les enfants. - Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part au directeur des éventuels problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connait les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec l'équipe

- Il respecte ses collègues, sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Avec les familles

- Il sait répondre à des demandes d'organisation où sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- L'animateur référent de chaque tranche d'âge va à la rencontre des familles et partage avec elles la journée de l'enfant.

LA JOURNÉE TYPE

Cette journée type est une base, elle peut s'adapter en fonction de la météo, de la fatigue des enfants et des besoins liés aux activités.

8h-9h30 **(7h45 sur inscription)**	**TEMPS D'ACCUEILS** **Les enfants s'installent à leur rythme autour de : jeux, dessins, livres… Une arrivée en douceur.**
9h00	Les maternelles montent à l'étage.
9h30-10h	**« Rassemblement » ludique** Les enfants ont le temps d'une musique pour ranger les jeux. Présentation de la journée, Inscription pour les services du midi et fil rouge
10h-11h30	**Activités/Animations par groupe**
11h30-12h	**Temps de rangement et de jeu libre** Retour au calme : histoires, échanges… Préparation de la table.
12h-13h30	**Repas** Les animateurs mangent avec les enfants. Les enfants mettent et débarrassent la table. Etiquettes de missions (jeu de rôles) Échanges et convivialité !
13h30-13h45	**Temps libre**
13h45- 14h30	**Sieste et Temps calme** Temps calme – Dessins, lectures, petits jeux calmes… Sieste pour les petits, activités pour les plus grands…
15h-16h30	**Activités/Animations** par groupe en fonction des projets et envies
16h30-17h	**Goûter/Bilans** Un bon moment pour se retrouver, discuter, récupérer ! Les enfants participent à la préparation, au rangement et au nettoyage du goûter.
17h-18h30	**Départ échelonné** Accueil des parents Des jeux, des petites activités, des échanges avec les familles… On ne confie les enfants qu'aux personnes identifiées par le responsable légal. Notre responsabilité s'arrête au moment où l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.

ORGANISATION DES REPAS

Les repas du midi sont fournis par un prestataire extérieur, le service restauration de la cuisine de la Maison de Retraite Val-de-Bonnette de Caylus. Nous avons la charge d'aller le chercher en liaison chaude. Un véhicule est mis à notre disposition par la mairie de Caylus à cet effet.

Le repas est pris dans la salle du rez-de-chaussée.

Le repas est un moment de convivialité et de calme où l'enfant apprend à devenir autonome sur le choix des quantités tout en goûtant à tous les plats et en prenant en compte le partage avec les autres. Pour cela, nous mettons, dans la mesure du possible, un plat à chaque table pour les élémentaires, et amenons les enfants à se servir par eux même tout en veillant à ce que chacun s'y retrouve. Les animateurs ne « font pas à la place de » mais ils « accompagnent ». Les animateurs mangent avec les enfants par groupe d'âge.

Le goûter de l'après-midi est organisé par l'équipe d'animation et les enfants, il est pris en charge par l'ALSH intercommunal. Ce goûter peut être pris à l'extérieur du centre en fonction des activités.

Pour les maternelles, le repas fonctionne avec un système d'étiquette pour les tâches à réaliser lors du repas. Au moment de mettre la table, une étiquette est glissée ferrière chaque assiette, et l'enfant découvre s'il va distribuer le pain, s'occuper de ranger les assiettes, passer l'éponge, ou bien être le roi du silence etc…) Ce système fonctionne très bien même si certaines cartes sont plus attendues que d'autres !

LES TEMPS CALMES

Ce temps doit permettre à l'enfant de se ressourcer physiquement et psychologiquement.

Dans un premier temps, l'animateur doit accompagner le groupe afin de favoriser le retour au calme par une lecture, une pause musicale, des jeux de relaxations…Dans un deuxième temps, les enfants choisissent un des pôles spécifiques à ce temps (ateliers manuels, lecture, jeux de société…) que l'animateur aura préparé au préalable.

L'animateur s'assure d'une ambiance reposante, calme par le chuchotement et les pôles proposés.

Les jeux sont différents que ceux des temps d'accueil.

LES TEMPS DE SIESTE

La sieste est un temps de repos et un besoin physiologique chez l'enfant de 3-5 ans.

L'animateur, avant la sieste, aide les enfants à se déshabiller puis propose une histoire ou un temps de relaxation pour accompagner l'enfant vers l'endormissement. Il instaure une ambiance sécurisante…

En aucun cas l'animateur ne doit forcer un enfant à dormir, mais plutôt favoriser une ambiance propice à l'endormissement.

Le réveil est échelonné. Il favorise un réveil en douceur, 15h45 on laisse entrer la lumière, le bruit, pour raviver les gros dormeurs. L'animateur aide l'enfant à s'habiller, l'amène aux toilettes et l'accompagne jusqu'à sa salle d'animation.

LES TEMPS DE BILANS

Le bilan est un temps d'expression de l'enfant. Il aide à clarifier ses ressentis et les verbaliser. L'apprentissage de la verbalisation sans fortes émotions et sans jugement sur soi ou sur les autres. D'une part, il permet de développer l'esprit critique et d'autre part de guider l'équipe sur les modifications nécessaires. Il aide également la gestion du groupe, et permet la place de chacun.

Il est préférable d'individualisé les temps de bilan enfant afin que chacun réponde ce qu'il pense sincèrement, sans répéter ce que le copain dit. Ce qui arrive souvent en petit groupe.

Il aborde les repas, le déroulement de la journée, la thématique, les problèmes, les envies pour les prochaines vacances… L'animateur prépare des outils adaptés à chaque tranche d'âge. Il guide chaque enfant par des questions sans orienter les réponses. Il laisse l'enfant parler sans l'arrêter sauf si le respect fait défaut. Dans ce cas, il reformulera pour exprimer le fond avec une forme respectueuse et lui demandera de respecter cette règle.

LA NATURE DES ACTIVITES

Une thématique sera abordée sur chaque cycle afin de dynamiser le groupe et les temps collectifs et favoriser la découverte à travers des activités manuelles, des histoires, des grands jeux, mais aussi à travers les goûters et les repas.

L'équipe propose des activités variées et adaptées à l'âge des enfants. Les enfants sont donc répartis-en 2 groupes en fonction de leur âge, les 3-5 ans et les 6-11 ans. Chaque groupe est encadré par un/e animateur/trice minimum en fonction du nombre d'enfants.

Nous prévoyons également la mise en place des activités communes (tous âges confondus) avec des niveaux de difficultés différents (activité modulable).

A travers les activités proposées les enfants peuvent développer la connaissance de nouvelles techniques et pratiques. Les activités sont un support qui permet également à chacun de prendre des initiatives, de développer la créativité et l'imagination et d'affirmer sa personnalité. Elles ont pour but de susciter la découverte. Le rôle de l'animateur est de mettre en place une situation permettant aux enfants d'agir seuls. Il les accompagne dans leur activité tout en fixant les consignes de fonctionnement.

L'animateur est là pour susciter la curiosité, accompagner, mais aussi pour veiller à la sécurité morale et affective de chacun. Il est à la fois porteur de propositions et prêt à accompagner les enfants dans un projet venant d'eux. Il doit être en cohérence avec le projet pédagogique (rangement collectif, notion de choix, …).

Il s'agit de veiller à ce que chacun trouve son compte selon ses envies, son état et ses engagements. Il n'y a aucune obligation à participer à l'intégralité d'une activité, juste

d'essayer. Cette non-obligation peut être aménagée différemment si l'activité est sur le centre ou non :

- Sur le centre, des coins permanents sont installés. Ils sont accessibles à tout moment de la journée en présence d'un animateur. Il y a donc un espace bibliothèque, un espace peinture, un espace petits jeux de société et un espace jeux d'imitation et de construction.

- Hors du centre, les animateurs amènent autant que possible quelques activités annexes et s'organisent pour permettre cette sortie de l'activité principale.

- En sortie, l'organisation ne permet pas d'aménagement spécifique mais les animateurs veilleront à ce que chaque enfant vive au mieux la journée.

Toute activité proposée peut se réaliser à partir d'un participant, à condition que le nombre soit en cohérence avec l'intérêt de l'activité.

Des sorties sont prévues dans le village et à l'extérieur pour diverses activités. Il peut s'agir de sorties avec l'ensemble des enfants du centre ou en groupe pour des activités adaptées à certaines tranches d'âge.

D'autre part plusieurs temps libres sont aménagés pour les enfants au cours de la journée où ils peuvent utiliser tous les jeux et jouets dont nous disposons soit dans les salles d'activité soit dans la cour de manière à être autonome dans la découverte d'activités.

Un programme d'activité est établi en amont des vacances. Ce programme peut être adapté en fonction de la météo ainsi que des enfants. Une place est laissée aux projets d'enfant. Le projet d'enfant exprime un souhait qu'il va falloir accompagner sans le tirer à soi.

Les transports pour les sorties et activités extérieures au Centre de loisir sont assurés par le transporteur Voyages du bas Quercy de Caussade (82) ainsi que des minibus de la CCQRA, conduits par les animateurs ou le directeur, tous titulaires d'un permis B valide depuis au moins 2 ans, et ayant passé une visite médicale spécifique à la conduite.

Pour chaque sortie, en plus des fiches sanitaires, une fiche spécifique de sortie est utilisée (cf annexe). Elle permet de vérifier que tous les documents nécessaires et le matériel ont été pris ainsi que de spécifier le nombre d'enfant, le lieu et l'identité des animateurs présents. Un double de cette fiche est conservé au centre.

L'INCLUSION

Reprenons les mots du guide de « Recommandations pour l'accueil de mineurs en situation de handicap en ACM » édité en février 2022 par la Direction de la jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative qui définissent parfaitement le cadre dans lequel s'inscrit notre accueil inclusif :

« Les accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances, accueils de scoutisme, accueils de loisirs péri / extrascolaires et accueils de jeunes) sont des espaces privilégiés du « vivre ensemble » et de la mixité.

Ils ont vocation à accueillir tous les mineurs, en situation de handicap ou non, pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente organisées autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique.

À travers l'expérience de la vie collective, ces activités leur permettent de se confronter à l'autre, d'apprendre à vivre en société et de se construire en tant que citoyen.

Ces accueils offrent aux mineurs en situation de handicap la possibilité de se retrouver dans un environnement différent de celui de leur famille, de la structure médicale, médico-sociale ou scolaire qui les accueille habituellement. Ils peuvent ainsi développer avec leurs pairs des relations enrichissantes pour tous.

L'objectif est de favoriser leur inclusion au sein d'un groupe, de vivre une expérience commune en partageant des activités de loisirs et de permettre aux autres mineurs d'élargir leur regard sur le handicap grâce aux expériences vécues en commun. C'est un temps d'apprentissage à la citoyenneté pour l'ensemble des enfants et adolescents accueillis.

Ce mode d'accueil, ouvert à tous, doit tenir compte à la fois des besoins du mineur et de sa famille, des possibilités d'accueil des organisateurs et de leurs équipes, et du déroulement de l'accueil.

L'inclusion constitue une véritable opportunité pour le mineur et sa famille mais également pour l'ensemble de la collectivité (le groupe de mineurs et leur famille, l'organisateur et l'équipe d'animation, l'école, les pouvoirs publics - commune, Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES), les caisses d'allocations familiales (CAF) -, les associations organisatrices d'ACM, les associations d'appui aux personnes en situation de handicap et les professionnels du soin).

C'est l'occasion de construire un espace de coopération et d'enrichissement mutuel avec les professionnels du soin, du handicap, de l'école, des structures de la petite enfance, du sport et de recevoir leur appui méthodologique.

- *C'est aussi l'occasion d'aborder les valeurs éducatives et de les faire vivre dans un mode de fonctionnement repensé autour de l'inclusion. Celle-ci amène les acteurs à une réflexion sur les aménagements à apporter afin que la participation du mineur se déroule dans des conditions bénéfiques pour lui, pour les autres jeunes et pour l'équipe d'animation. »*

- **Dispositif Inclusion**

Le service enfance et jeunesse de la QRGA peut compter dans son équipe sur la présence d'un-e AVL sur les centres de loisirs en fonction des inscriptions pour l'accompagnement d'enfant en situation de handicap.

Le rôle de l'AVL est d'être présent auprès de l'enfant dans les situations nécessitant une adaptation de l'activité mais il n'est pas derrière l'enfant en permanence.

L'AVL a aussi un rôle de formateur auprès de l'équipe d'animation et dispose de plusieurs outils qu'il met à disposition de l'équipe qui peut aussi s'en saisir. En ce sens une male pédagogique est disponible sur le centre avec plusieurs équipements.

Sur le centre, des espaces-refuges sont mis en place. Ces espaces sont accessibles à tous mais une priorité peut être faite aux enfants en situation de crise lié à un handicap identifié. Cet espace permet aux enfants de s'isoler dans le noir avec des objets lumineux.

- **L'équipe d'animation : Propositions et questionnement.**

Pour une pleine et entière inclusion, l'équipe d'animation fera en sorte de :

- Reconnaître le mineur handicapé comme un jeune à part entière au sein du groupe, et de lui permettre de partager des loisirs comme et avec les autres,
- Respecter sa personne, et sa dignité, et de prendre en compte ses besoins spécifiques,
- Faire preuve d'égalité, de justice et de cohérence dans ses positions,
- Garantir sa sécurité affective et physique,
- Lui faire vivre des situations favorisant son autonomie,
- Lui donner du plaisir, de la joie, et de lui permettre de se sentir reconnu dans ses capacités et son individualité.

Un accueil réfléchi et analysé : Avant et après l'accueil, l'équipe doit être en mesure de :

- Discuter des aménagements possibles (locaux, contenus des activités…),
- Evaluer la capacité de la structure à accueillir un ou des mineurs en situation de handicap,
- Réfléchir objectivement aux limites de l'accueil,
- Trouver de l'écoute et s'autoriser à exprimer les difficultés rencontrées lors de l'accueil du ou des mineurs concernés,
- Réfléchir à la place des autres jeunes dans le processus d'inclusion,
- Faire le bilan après l'accueil des points positifs et/ou à améliorer.

- **La journée de l'extraordinaire**

En lien avec le projet éducatif, « la journée de l'extraordinaire », journée de sensibilisation à la différence, a été organisée en 2025.

Cette journée citoyenne a été un moment fort de par sa sensibilisation, la valorisation des talents de personnes en situation de handicap, mais aussi par son côté festif et fédérateur.

Cette journée sera également reconduite en avril 2026 avec des ateliers de sensibilisation, un spectacle abordant la question de l'autisme, mais aussi des rencontres avec des instituions médico-sociales du territoire, notamment le foyer Solhandi.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'ALSH/ALAE n'est pas une "seconde école", son objectif n'est pas de surcharger la journée de l'enfant mais plutôt de participer à son éveil, de lui faire apprécier un réel temps de distraction, d'amusement dans une spirale éducative (apprentissage des règles de vie en collectivité, par les activités, le temps repas, la vie de groupe et la relation à l'adulte) selon le moment de la journée et de ses attentes dans le respect mutuel de tout ce qui l'entoure.

1. Favoriser l'épanouissement et le bien-être de chaque enfant

- Accueillir chaque enfant dans le respect de sa singularité (différences culturelles, sociales, physiques…).
- Créer un cadre sécurisant, bienveillant et adapté à ses besoins physiques, affectifs et psychologique.
- Respecter le rythme de chacun (accueil échelonné, sieste, temps calme).
- Utiliser la musique, les temps calmes et les échanges quotidiens comme supports de bien-être.

---

2. Encourager l'autonomie, l'émancipation et la participation active des enfants

- Permettre aux enfants de faire des choix et de prendre des initiatives personnelles ou collectives.
- Impliquer les enfants dans la vie quotidienne du centre (étiquettes de tâches pour le repas, préparation du goûter, rangement, décoration, création d'espaces).
- Élaboration des règles de vie avec eux et développer leur esprit critique par le jeu et les activités.
- Favoriser des ateliers libres, des projets créatifs et des supports ludiques pour découvrir de nouvelles choses.

---

3. S'ouvrir et coopérer avec les familles et les partenaires locaux

- Maintenir un lien de confiance et de communication régulière avec les familles (échanges verbaux, outils numériques, panneaux d'information à l'entrée du centre sous le préau).
- Créer des liens avec la vie locale : associations, médiathèque, crèche, maison de retraite, patrimoine naturel et culturel.
- Valoriser les échanges intergénérationnels.
- Questionnaire de satisfactions aux familles en fin de période de vacances.

---

4. Sensibiliser à la citoyenneté et à l'inclusion

- Promouvoir l'acceptation des différences et développer un accueil inclusif pour tous.
- Organiser des activités autour de la tolérance, du vivre-ensemble et de la coopération.
- Proposer une fois par an une thématique sur la différence et l'inclusion.
- Organisation d'une journée de sensibilisation à la différence.

---

5. Développer une conscience éco-citoyenne et responsable

- Encourager les gestes éco-responsables au quotidien (tri, compost, potager, limitation du gaspillage).
- Sensibiliser à la protection de l'environnement à travers des activités et partenariats (CPIE, recyclage, jeux nature, projet potager).
- Favoriser la découverte et le respect du patrimoine naturel local.

➢ Les objectifs pédagogiques envers l'équipe

Favoriser la cohésion d'équipe

- Réaliser les missions propres à chaque poste (directeur, animateur, stagiaire…)
- Partager les mêmes onjectifs.
- Respecter le travail de chacun.

➔ Moyens mis en œuvre

- Réunion d'équipe avant les vacances pour la préparation
- Réunion hebdomadaire pendant séjour
- Prendre en compte le règlement intérieur de la structure et l'appliquer
- Mixer les équipes lors d'inter-centres, journées à thème ou sorties
- Avoir des temps de pause égaux
- Se soutenir en cas de difficulté

L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Pourquoi évaluer un projet pédagogique ? L'évaluation du projet pédagogique s'effectue tout au long de l'accueil. Cela permettra de réajuster le fonctionnement mis en place et d'améliorer les accueils suivants.

Le directeur fait l'évaluation du projet pédagogique à chaque période (une période = mercredis entre chaque période de vacances et chaque période de vacances).

Il évaluera les objectifs opérationnels en lien avec les objectifs généraux avec des moyens pour réaliser ces objectifs. Il faut par la suite avoir des citères pour savoir si l'on répond qualitatvement ou quantitativement à l'ojectif.

<u>Les outils pour répondre aux objectifs</u> :

Bilans des enfants L'animateur doit faire preuve d'inventivité pour animer ces temps de bilan avec les enfants. Il peut utiliser le jeu comme par exemple des cibles, le jeu 1,2,3 soleil réinventé… Il doit préparer ce temps de bilan pour qu'il soit ludique. Le bilan porte sur le groupe, l'activité, les différents temps de la journée.

-Bilans des activités par les animateurs
L'animateur s'appuie du bilan des enfants et de la fiche préparation et évaluation d'une animation.

Bilans d'équipe :
Ils permettent de faire le bilan des différents temps de la journée, des difficultés rencontrées avec les enfants, des objectifs pédagogiques. Lors de ces bilans, des axes d'améliorations sont réfléchies.

Pour l'évaluer, plusieurs moyens sont mis en place auprès des différents acteurs de l'accueil de loisirs.

➢ Moyens et méthodes mis en œuvre pour l'évaluation :

Pour l'équipe :

- Les réunions, bilans d'équipe, temps de discussions informels (pauses, fin de journée...).
- L'évaluation des animateurs et du directeur et fin de période. (annexes).

Critères et sujets abordés :
- Bien être : attitudes et comportements des enfants - expressions des enfants - qualités des animations (durée, attention, participation, motivation, apports
- L'équipe : entraide, relations, motivation, créativité.
- Vie quotidienne : relations, partage, ambiance, entraide, respect de l'autre et des locaux
-Entretien individuel annuel
- le bien-être de l'animateur au sein de sa structure
- ses relations avec l'équipe, les enfants, les familles
- ses activités.

Pour les familles
Les familles sont sollicitées pour évaluer l'accueil de loisirs (sorties, animation...).
Un temps particulier leur est accordé matin et soir pour échanger
Critères
- implication des familles (nombre de réponses aux questionnaires envoyé en fin de période, questionnements lectures du projet péda, Nombre de propositions d'amélioration.....)
- temps partagé avec eux
– Un temps particulier leur est accordé matin et soir pour échanger.
- Participation aux animations, réflexions du centre.

Pour les enfants :
L'échange avec les enfants est privilégié
-Prendre de photos : On pourra s'appuyer sur les photos prisent lors des vacances pour avoir aperçu qualitatif de ce bien être des enfants sur une période.

Critères :
Panneaux de restitution, mur d'expression libre, panneaux des humeurs, photos, fiches bilans …

- **L'équipe d'animation trouve les moyens de répondre aux objectifs**

Afin d'impliquer les animateurs dans la réalisation du projet pédagogique de cette année, un arbre a été déssiné sur une grande affiche.

Sur cet arbre, 5 grandes branches représentent les objectifs généraux.

De ces objectifs généraux, plusieurs autres petites branches représentent les objectifs opérationnels.

Lors de la réalisation du projet avec les animateurs, ils devaient écrire sur des feuilles d'arbres (vierges) des moyens mis en place pour répondre à ces objectifs.et les accrocher au bout des branches (objectifs opérationnels).

Cet outil permet également d'avoir un visuel plus simple et plus parlant à l'équipe d'animation ainsi qu'aux familles.

En voici le résultat :





PROJET PEDAGOGIQUE 2026



ANNEXES

Fiche d’auto-évaluation stagiaire

Fiche d’activité

Fiche bilan enfant

Fiche de sortie

Évaluation stagiaire BAFA

Nom : Date du stage :
Prénom :

Super ! **Action réalisée :)** **En réflexion...** **Ne sait pas :(**

	Compétences	Auto-évaluation	Évaluation mi-parcours	Évaluation finale
	Savoirs			
	Développement de l'enfant et ses besoins par tranche d'âge			
	Citer les règles « minimales » en matière d'encadrement et de déplacement, (à pied, en vélo, en bus…).			
	Mobiliser ses propres compétences (musique, sport, chant…) dans le but de mettre en place une activité et un projet d'activité.			
	Connaissance des fonctions et aptitudes de l'animateur			
	Savoir faire			
Activités	Préparer des activités (aménagement de la salle, matériel, règles)			
	Animer des activités en lien avec le thème et l'imaginaire (poser un cadre, faire respecter les règles, s'adapter aux diverses situations, **veiller à la sécurité**)			
	Apporter un contenu pédagogique dans les activités			
	Faire vivre un imaginaire (décor, déguisements, jouer un personnage)			
Communiquer Analyser	De repérer et prendre en compte l'état physique et psychologique de l'enfant (fatigue, angoisse, énervement…).			
	Analyser, évaluer tes pratiques et les pratiques collectives			
	Communiquer avec les parents et prendre en compte leurs demandes			
	Collaborer au sein de l'équipe			
Gestion	De gérer l'enfant et/ou le groupe d'enfants (gestion de conflit).			
	Faire face aux imprévus (météo, faible effectif,..)			
	Gérer mon propre rythme (fatigue, besoin de pause)			
	Savoir être			
	Faire preuve de dynamisme			
	Adapter mon attitude et mon langage au public concerné			
	Etre ponctuel et disponible			
	Prendre des initiatives			
	Véhiculer une image positive et bienveillante (langage, tenue, attitude, posture, politesse, discrétion…) vers les différents interlocuteurs (enfants, parents, organisateur…).			
	Respecter le matériel et les locaux (rangement, nettoyage…).			
	Demander de l'aide, chercher l'information			
	Être force de proposition			

NOM DE L'ACTIVITE



AGE

EFFECTIF

LIEU

Durée

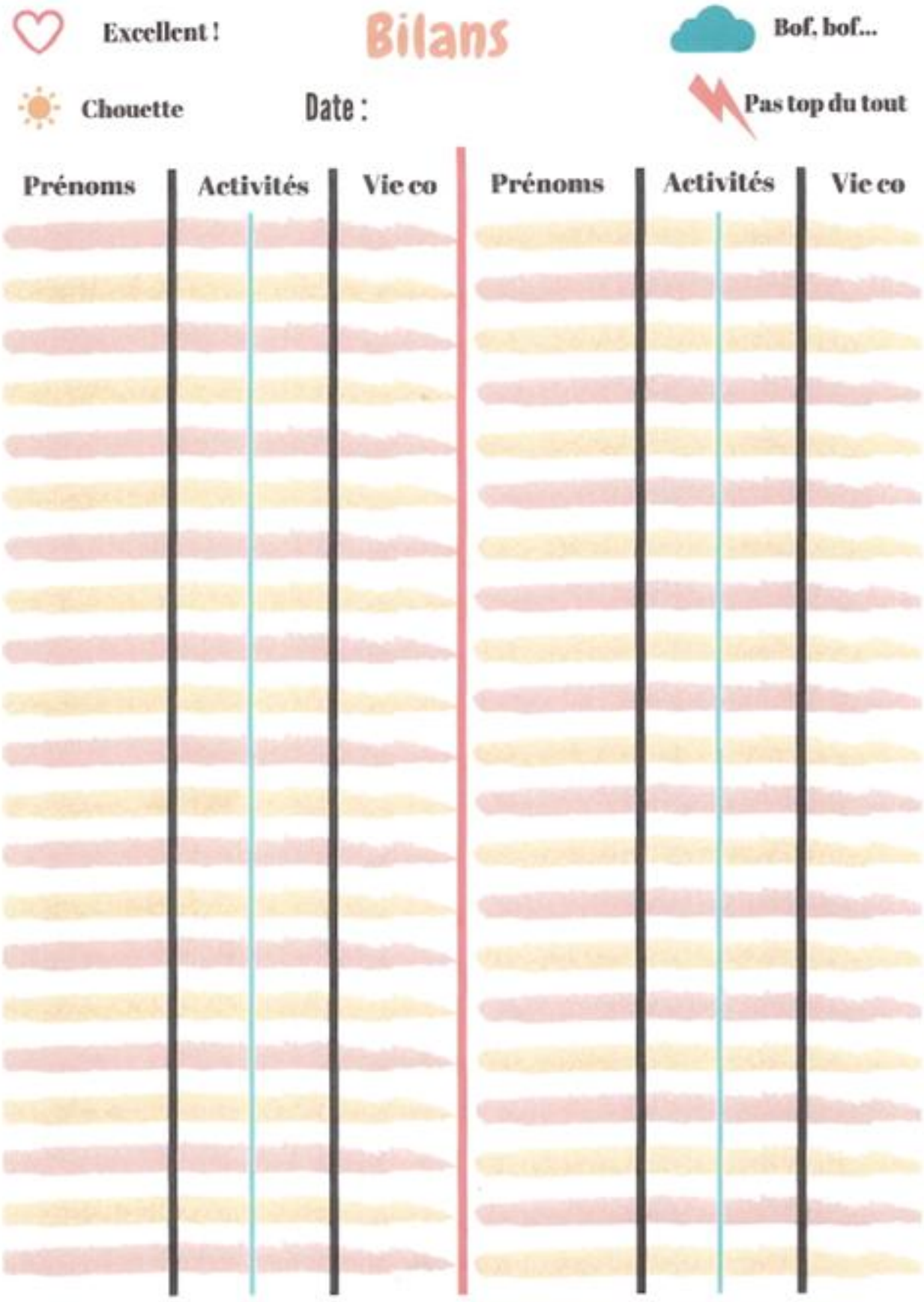
OBJECTIFS

MATERIEL

DEROULEMENT

Animateurs requis

Observations


Excellent !
Bilans
Bof, bof...
Chouette
Date :
Pas top du tout
Prénoms
Activités
Vie co
Prénoms
Activités
Vie co

FICHE SORTIE ANIMATEURS

Lieu de la sortie :

Nature de la sortie :

Date :

Durée : *Matinée* ☐ *Après-midi* ☐ *Journée* ☐

NOMBRE D'ENFANTS A PRENDRE : **- 6 ANS** _____ **+6 ANS**_____

★ TOTAL : _____

- NOMBRES D'ANIMATEURS : _____

NOMS PRENOMS ANIMATEURS :

★_____ ★_____

★_____ ★_____

★_____ ★_____

- BON DE COMMANDE : ☐
- DOSSIERS ANIMATEURS : ☐
- FICHES SANITAIRES : ☐
- TROUSSE A PHARMACIE : ☐
- CASQUETTES : ☐
- GOUTERS : ☐
- EAU : ☐
- SACS POUBELLE + sacs à vomis: ☐
- JEUX TEMPS LIBRE : ☐
- TEMPS CALME (COUVERTURE...): ☐

- REPAS (couverts donc couteaux animateurs, assiettes, gobelets, serviettes) : ☐

- MOT SUR LA PORTE (Lieu de la sortie/Horaires de retour/Numéros de portables ou/et du lieu d'accueil de la sortie) : ☐

-BADGES avec le prénom des enfants + N° de téléphone du responsable: ☐